
DE CARLES,

NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, CHEVALIERS, SEIGNEURS DE CARLES, TRAJET, LA CHAPELLE, ROQUETTE, SAILLANS, AUBÈZE, TOUILH, PEYCHES, NAUJEAN, LA SALLE, LE PEYRAT, LA ROQUE, GAUFFRAN, FIGEAC, LE PETIT-VAL, CAZAUX, FLORAC, LA GRAVE, etc.; — en Bordelois et Bazadois.

ARMES : — DE CARLES-ROQUETTE et FIGEAC : Écartelé, aux 1 et 4, d'azur, à l'aigle au vol abaissé d'or; au 2, d'or, au lion naissant et mouvant de la pointe, la tête contournée de gueules; au 3, d'argent, à la mulette d'éperon de sable. — DE CARLES-TRAJET : D'azur, à l'aigle au vol abaissé d'or, écartelé du même, au lion naissant de gueules. Couronne de comte.

La maison de Carles, originaire de Lorraine, et d'ancienne noblesse d'extraction, s'est établie en Bordelois dans le XIV^e siècle. Les annales de Bordeaux présentent un grand nombre de personnages de cette famille y occupant des rangs distingués.

Le grand hôpital de Saint-André de Bordeaux fut fondé et doté, en 1590, par Vital DE CARLES, chantre et chanoine de la Primatiale.

Pendant les années 1484, 1495, 1498, 1502, 1504 et 1515, l'importante charge de clerc de Bordeaux fut remplie par des membres de cette maison. A partir de l'époque où la filiation se suit sans interruption, c'est-à-dire depuis l'année 1500, on remarque parmi les nombreuses célébrités produites par la famille de Carles : un évêque de Riez, ambassadeur, aumônier-confesseur du Roi et chevalier de son ordre, en 1550; un maire de Bordeaux, en 1564; deux officiers généraux, maréchaux de bataille des armées du Roi, un colonel du régiment des Grenadiers Royaux; plusieurs officiers supérieurs, majors de troupes et lieutenants-colonels, qui ont servi avec distinction dans nos diverses guerres; des pages de la Grande et de la Petite Écurie des rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI; un nombre considérable de chevaliers de Saint-Louis, etc.

Les principales branches de la famille de Carles sont connues sous les noms : *de Roquette, de Trajet et du Petit-Val*. Cette dernière subsiste seule actuellement. Les alliances de cette maison sont des plus honorables et même des plus illustres; on remarque parmi les noms de ses aïeules ceux de Talleyrand de Chalais, d'Aydie, de Roquette, de Constantin, de Ferron, de Gramont, de Puyperon, de Bonneau, d'Agar de Sauvaigac, de Melet, de Cazes, de Galatheau, de Gères, de Grailly, du Hamel, etc., etc.; parmi les alliances collatérales, les noms de Durfort-Civrac, de Turenne, de La Broue, de Pourquery, de Pascal, du Val, de Lageard, etc.

Le château de Carles, situé en la paroisse de Saillans, en Fronsadois, ancienne

propriété de la famille de Carles, passa dans la maison d'Aydie dans le XVI^e siècle. Marguerite d'Aydie, dame de Carles, porta en dot cette seigneurie à messire Alain de La Cropte, seigneur de Camarsac et des Combes, le 5 mars 1627.

Le nom de Carles était commun à deux autres familles de France; l'une, établie en Provence, et dont Pithon-Curt constate la haute extraction, portait : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 merlettes du champ*; l'autre, originaire du Dauphiné, mais fixée en Quercy, est plus particulièrement connue sous le nom de *Montagut*; elle écartelait ses armes *d'or* (aliàs *d'argent*) *et de sable*.

La généalogie qui va suivre a été relevée exclusivement jusqu'à nos jours, et au chef actuel de cette famille, sur les titres faisant partie du cabinet de MM. d'Hozier, qui se trouve aujourd'hui dans la collection de la Bibliothèque Richelieu.

Robert DE CARLE comparut en qualité d'archer, à la montre faite le 28 août 1490, sous les ordres du comte de Foix, à Montaut, dans le comté d'Ast (MONLEZUN, *Hist. de Gascogne, t. IV, p. 451*).

I. Michel DE CARLES, vivant au milieu du XV^e siècle, épousa Catherine DE ROQUETTE, dame dudit lieu, et en eut :

II. Noble Jean DE CARLES, avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux, fut pourvu de l'office de président en ladite Cour, par lettres du Roi, données à Saint-Germain-en-Laye, le 7 juillet 1519. Il transigea en 1524 avec Gaston Achard, écuyer, sieur de Terrefort, Bertrand de La Lande, écuyer, fils de Thomas de La Lande, aussi écuyer, et Baulde de Constantin, écuyer, par acte passé devant Gorce, notaire royal (*arch. de Bordeaux, Garde-Note*). De son mariage, contracté en 1500, avec demoiselle Jacqueline DE CONSTANTIN, veuve dès le 10 mars 1539 (*v. st.*), fille de Baulde de Constantin, écuyer, seigneur de Trais, provinrent :

1^o François, dont l'article suit;

2^o Messire Lancelot de Carles, sieur de Trajet, né à Bordeaux, nommé en 1550 évêque de Riez, en Provence, à son retour de Rome, où Henry II l'avait envoyé en ambassade, eut part à l'amitié du chancelier de L'Hospital, de Ronsard et de Joachim du Bellay, qui l'ont tous célébré dans leurs écrits. Parmi les ouvrages qu'il a laissés en français, on remarque *des paraphrases en vers sur l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, une traduction de l'Odysée d'Homère, une lettre du roi Charles IX, etc.* (MORÉRI, *édition de 1759, t. III, p. 251*). Lancelot de Carles fut aussi aumônier, confesseur du Roi et chevalier de son Ordre. Le 19 mars 1577 (*v. st.*), par acte passé devant Brigot, notaire royal, il fit donation de la maison noble de Trajet à François de Carles, sieur de Roquette, son neveu (*arch. de Bordeaux, garde-notes, fol. 113, 1569*).

3^o Messire Pierre de Carles, maire de Bordeaux en 1561, conseiller du Roi, puis président au Parlement de Bordeaux, passa un acte avec Antoine de La Ville, écuyer, et Henry Laraisanes, écuyer, sieur de Pomiers, devant Barbarin, notaire, en 1544 (*ibid., fol. 25*). Il épousa : 1^o Marguerite DE GRAMONT, selon un acte passé devant Brigot, notaire

le 11 février 1566 (*ibid.*, *liasse*); 2° en 1568, Isabeau DE FERRON, avec le frère de laquelle il transigea cette même année devant Castaigne, notaire (*ibid.*, *fol. 565*). De ce second mariage provint :

François de Carles, écuyer, sieur de Roquette et de Saillans, puis de la maison noble de Trajet, par la donation que lui en fit, en 1577, Lancelot de Carles, évêque de Riez, son oncle. Il passa un acte devant Boisse, notaire, en 1594, avec Guy Maubec, écuyer, sieur de Saint-Avit (*ibid.*, *fol. 565*), et eut de son mariage, contracté le 27 avril 1602, avec Anne DE PUYPERON, damoiselle, trois fils décédés au service sans postérité :

- a. N... de Carles, mort à La Valteline, pour le service du Roi ;
- b. N... de Carles, } majors du régiment de Navarre.
- c. N... de Carles, }

III. François DE CARLES, 1^{er} du nom, écuyer, seigneur de Roquette, fut autorisé par le Roi, le 20 octobre 1553, de lever par tels marchands, facteurs et autres, 4,000 tonneaux de blé, et de le faire transporter hors du royaume pour son profit. Le 5 décembre 1556, il partagea avec ses deux frères, Lancelot et Pierre de Carles, la succession de feu dame Jacqueline de Constantin, leur mère, décédée sans avoir fait de testament. François de Carles donna, le 24 août 1548, à damoiselle Catherine DE TALLEYRAND DE CHALAI, sa femme, une reconnaissance de la somme de 2,000 écus d'or qu'elle avait promis de lui apporter en dot par leur contrat de mariage. Le 10 juillet 1556, Catherine de Talleyrand lui donna sa procuration devant Berthet, notaire royal (*ibid.*, *liasse*), et était veuve le 24 janvier 1564. De leur mariage étaient provenus :

- 1° Raymond, dont l'article suit ;
- 2° Marguerite de Carles, mariée, le 6 septembre 1597, à Mercure de Turenne, écuyer, sieur de La Massoulie.

IV. Raymond DE CARLES, écuyer, seigneur de Trajet et de la maison noble de Roquette, fut déclaré exempt de la contribution au ban et arrière-ban, sur ce qu'il était enseigne de la compagnie du capitaine Chollet, par sentence obtenue par demoiselle Catherine de Talleyrand, sa mère, le 20 mars 1569, du lieutenant général en la sénéchaussée de Guienne (*signé Th. DE RANS*). Assisté de sa dite mère, il épousa, par contrat passé le 15 août 1572, damoiselle Mathurine DE BONNEAU, fille de Louis de Bonneau, écuyer, seigneur de Verdus (*acte passé devant Arnaud VIGOUROUX, notaire royal*). Raymond de Carles vivait encore le 6 septembre 1597; il avait fait son testament devant Bouchet, notaire royal, le 5 juin 1595, déclaré avoir eu de son mariage six fils et une fille, et institué héritier universel François de Carles, son fils aîné. Demoiselle Mathurine Bonneau, sa veuve, donna, le 5 novembre 1619, quittance à demoiselle Claude de La Flotte, veuve de Charles de Bonneau, écuyer, devant La Carrière, notaire royal, et promit de faire ratifier cet acte à François de Carles, son fils aîné. De ce mariage étaient provenus entre autres :

- 1° François, dont l'article suivra;
- 2° Jean de Carles, écuyer, sieur de La Chapelle.

V. Noble homme François DE CARLES, II^e du nom, seigneur des maisons nobles de Roquette, Trajet, Aubèze, Touilh, Peyches, Naujean et autres places, maréchal de bataille ez-armées du Roi, reçut commission de Sa Majesté, le 28 avril 1654, pour faire démolir les fortifications de la ville et château de Castillon, et fut nommé quatre fois jurat-gentilhomme de Bordeaux. Il fit son testament, le 8 janvier 1654, devant Fourcassie, notaire royal, et institua son héritier particulier François de Carles, écuyer, sieur de Gauffran, issu de son second mariage. François II de Carles avait épousé : 1° par contrat passé le 28 mars 1604, devant Duchard, notaire royal, Renée DE PUTÉRON; 2° selon contrat accordé le 27 juillet 1624, devant Montassé, notaire royal, Suzanne D'AYDIE, damoiselle, fille de feu François d'Aydie, seigneur d'Oignois, et de sa femme Jacqueline de Castelmerle. Du premier mariage provinrent :

- 1° Noble Geoffroy de Carles, écuyer, sieur de Roquette, maintenu dans sa noblesse d'extraction par jugement de M. Pellot, intendant de Guienne, le 12 mars 1668, épousa, le 13 novembre 1649, Louise D'AGAR, damoiselle, fille de feu noble Arthus d'Agar, écuyer, sieur de Sauvagnac, dont :

François de Carles, écuyer, sieur de Roquette, qui fit enregistrer ses armoiries en l'Armorial Général de France, à Bordeaux, le 29 novembre 1697, de la manière suivante : *Écartelé, aux 1 et 4, d'azur, à une aigle au vol abaissé d'or; au 2, d'or, au lion naissant et mouvant de la pointe, la tête contournée de gueules; au 3, d'argent, à une molette de sable.*

- 2° Noble Jean de Carles, écuyer, sieur de Trajet et de La Salle, capitaine de 100 hommes au régiment de Castelbajac, par commission du 23 mai 1625, gouverneur de Cadillac, mestre de camp d'un régiment d'infanterie et maréchal de bataille ez-armées du Roi, fut grièvement blessé d'un coup de fusil dans un combat, testa le 1^{er} juillet 1653, et laissa de Galiotte D'AUBER, sa femme, fille de noble Aymery d'Auber, écuyer, sieur de Madaillan, et de Catherine de Vaquey, qu'il avait épousée par contrat du 19 décembre 1632, devant Ferrasson, notaire royal :

Noble Jacques de Carles, écuyer, seigneur de Trajet et de La Salle, maintenu dans sa noblesse le 1^{er} juin 1697, fit enregistrer ses armoiries en l'Armorial Général de France, à Bordeaux, le 29 novembre suivant : *d'azur, à une aigle au vol abaissé d'or, écartelé du même, au lion naissant de gueules.* Il laissa de son mariage, contracté le 15 décembre 1669, avec dame Bertrande DE PASCAL, devant de Fourtens, notaire royal :

Noble, messire Jean de Carles de Trajet, écuyer, seigneur de Trajet, marié, le 30 septembre 1711, selon contrat passé devant Bouyé, notaire royal, à dame Marguerite DE COMET, dont :

- I. Messire Jean-Michel de Carles de Trajet, écuyer, né à Beguey le 23 janvier 1713, remit ses titres de noblesse à la Cour des Aydes le 28 août 1753, et les retira le 3 mars 1755, du consentement du Procureur Général;
- II. Noble, messire Jean-Nicolas de Carles de Trajet, écuyer, seigneur du Peyrat, né à Beguey le 6 juin 1714, marié, le 31 mai 1755, à dame Pétronille DU VAL, dont :

- 1^o Messire Guillaume-Amand-André de Carles de Trajet, seigneur du Peyrat, émigré, mort sans enfants en 1825;
 2^o Marie-Olive de Carles de Trajet, née le 25 avril 1756, mariée, le 23 mai 1783, à haut et puissant seigneur messire François de Melet, écuyer, chevalier, baron de Montbalen.

Du second lit :

- 3^o François, qui a continué la descendance ;
 4^o Noble Henry de Carles, écuyer, sieur de La Roque, enseigne d'une compagnie au régiment de Monsieur de Montagnac, entretenue pour le service du Roi, eut pour fils :
- A.* François de Carles, écuyer, époux de dame Louise DE MELET, fille de noble et puissant homme Pierre de Melet, écuyer, seigneur de Maisonneuve, Laubescq, La Salle de Castelvieilh, Gontaud, et de damoiselle Elisabeth d'Arnoul de Saint-Simon. Il fut maintenu dans sa noblesse, ainsi que ses cousins, par jugement de M. Bazin de Bezons, intendant de Guienne, le 1^{er} juin 1697, et laissa de sondit mariage :
- Messire Henry de Carles, chevalier, seigneur de Touilh, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, major de Furnes, né dans la maison noble d'Aubèze, en Bazadois, le 28 décembre 1700, y demeurant, fit une constitution de rente à demoiselle Jeanne de Lageard, sa nièce, le 1^{er} septembre 1751, représenta ses titres de noblesse à la Cour des Aydes, le 20 juin 1753, les retira le 31 juillet suivant, du consentement du Procureur Général, et ne vivait plus en 1789, époque à laquelle Angélique DE GALATHEAU, sa veuve, se fit représenter à l'Assemblée de la Noblesse de Bordeaux par messire Joseph de Montaigne, seigneur de Beausoleil et du Valenton, son procureur fondé.
- B.* Demoiselle Triaise de Carles, mariée, le 9 avril 1686, à messire Jean-Louis de Lageard, seigneur de Semens et de Rébuilhide.
- 5^o Philippe de Carles, demoiselle.

VI. Noble François DE CARLES, III^e du nom, écuyer, seigneur de Gauffran, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, par jugement de M. Pellot, intendant de Guienne, le 12 mars 1668. Il épousa, par articles de mariage accordés le 16 janvier 1654, demoiselle Marie DE CAZES, dame de Figeac, fille de Jean de Cazes, sieur de Figeac, chevalier de l'un des deux Ordres du Roi, et de demoiselle Marguerite de Rigolle, sa femme (*acte passé devant GAUFILHAT, notaire royal*). De ce mariage provint :

VII. Messire François DE CARLES, IV^e du nom, écuyer, sieur de Figeac, capitaine au régiment de Normandie, maire perpétuel de la ville de Saint-Émilion, épousa, par articles sous seings-privés reconnus le 26 août 1679, devant Richon, notaire royal, demoiselle Jeanne DE BELLIQUET, avec laquelle il fit son testament mutuel, le 10 septembre 1723, devant du Corps, notaire royal. Par cet acte, ils se donnèrent la jouissance de leurs biens, déclarèrent avoir encore six enfants, et instituèrent leur héritier universel François de Carles, leur second fils. Par jugement rendu le 1^{er} juin 1697, par M. Bazin de Bezons, intendant de Bordeaux, sur le vu des titres qui lui avaient

été représentés, François IV de Carles, Jacques de Carles, écuyer, sieur de Trajet, et autre François de Carles, écuyer, époux de dame Louise de Melet, furent maintenus dans leur noblesse d'extraction. Le jugement énonce qu'attendu qu'ils ont justifié de leur noblesse depuis 1548, il est fait défense au sieur Beauval et à tous autres de provoquer aucune poursuite ni diligence contre eux (*signé BAZIN DE BEZONS*). François de Carles fit registrer ses armoiries en l'Armorial Général de France, à Bordeaux, le 29 novembre 1697, et les énonça de même que François de Carles, sieur de Roquette, son cousin. Du mariage de François de Carles et de Jeanne de Belliquet provinrent :

- 1° Vital de Carles, reçu page du Roi en 1736, marié, avant le testament de ses père et mère, à dame Catherine DE ROULLEAU;
- 2° François, qui a continué la descendance;
- 3° Marie de Carles;
- 4° Jeanne de Carles;
- 5° Catherine de Carles;
- 6° Marie-Anne de Carles, mariée vers 1738 à messire, noble Léon de Pourquery de La Bigotie, écuyer, seigneur de La Bigotie et de La Roque, mort vers 1769.

VIII. Messire François DE CARLES, V^e du nom, écuyer, seigneur du Petit-Val et autres lieux, fut marié par articles arrêtés sous seings-privés et reconnu le 10 mai 1722, devant du Carpe, notaire royal, avec dame Jeanne DE GÈRES DE CAMARSAC, fille naturelle et légitime de messire Jacques de Gères, écuyer, sieur de Camarsac, et de dame Jeanne David. François de Carles fit son testament olographe le 15 janvier 1761; il y nomme sa femme et ses quatre fils. Ce testament (*signé DE CARLES, testateur*), fut ouvert le 25 avril 1779, et expédié par Coste, notaire royal. Jeanne de Gères testa elle-même le 51 mars 1762. De son mariage étaient provenus :

- 1° Jacques de Carles, écuyer, brigadier des armées du Roi, colonel commandant du régiment de Rohan-Soubise, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, marié à N... VACHER et mort sans enfants;
- 2° Cyprien de Carles, major d'infanterie, capitaine commandant de Foretz, et chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis;
- 3° Jean de Carles, lieutenant colonel d'infanterie, commandant le bataillon du régiment d'Agenois, et chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, transigea avec Jacques et Cyprien de Carles, ses frères aînés, le 15 janvier 1780;
- 4° Joseph, qui a continué la descendance.

IX. Messire Joseph DE CARLES, écuyer, maire de Libourne en 1765, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment de Poitou-Infanterie, fut légataire de 700 livres, outre sa légitime, par le testament de François de Carles, son père. Une lettre de M. de Monteynard, datée de Versailles le 4 mai 1774, le chargea de recevoir divers chevaliers de l'Ordre de Saint-Louis (*orig.*). Il épousa, par contrat passé devant Barrière, notaire royal, le 27 janvier 1767, demoiselle Anne

DE GRAILLY, fille légitime de feu messire Joseph de Grailly, seigneur de Touverac, et de dame Françoise de Gontier. De ce mariage :

X. Jacques-Philippe-Amédée, comte DE CARLES, capitaine de cavalerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, né le 14 novembre 1767, fut reçu aux pages de la Grande Écurie du Roi, sur preuves certifiées le 15 mars 1782. Il émigra, et laissa de son mariage, contracté le 21 décembre 1805, avec demoiselle Émilie DE VERBOIS :

- 1° Amédée de Carles, mort lieutenant d'artillerie en 1830;
- 2° Émilien, qui a continué la descendance;
- 3° Émilie de Carles, épouse de M. Armand d'Armailhacq, ancien conseiller à la Cour d'appel.

XI. Émilien, comte DE CARLES, s'est marié, au mois de mai 1856, avec demoiselle Marie-Victoire-Catherine DU HAMEL, née le 25 novembre 1819, fille d'André-Guy-Victor, vicomte du Hamel, chevalier, maire de Bordeaux, gentilhomme de la chambre du Roi, officier de la Légion-d'Honneur, et de madame Octavie de Fréteau de Pény de Saint-Just, sa deuxième femme. De cette union :

- 1° Jean-Louis-Alfred-Vital de Carles, né le 29 octobre 1840;
- 2° Philippine-Catherine-Marie-Berthe de Carles, mariée avec M. Adolphe d'Allard;
- 3° Alix-Marie-Marguerite de Carles;
- 4° Marie-Henriette-Gabrielle de Carles.

